



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-94180>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-94180**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-28267

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/08/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental de Seine-et-Marne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22770001000019

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77010

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Blanchissage de vêtements de travail

Code CPV principal - Descripteur principal : 98310000

Type de marché : Services

Critères d'attribution : Le prix, noté sur 60 points La valeur technique, notée sur 40 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Titulaire du marché : Association Ipsis ESAT Elisa Sénart 58 boulevard Maurice Faure 77380 Combs la Ville
Montant minimum annuel : 3000 euros HT / Montant maximum annuel : 30000 euros HT.

L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une durée d'1 an. Il est renouvelable 3 fois annuellement par tacite reconduction, soit une durée maximale de 4 ans. Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun Informations relatives aux délais de recours: Un recours contentieux peut être adressé au tribunal administratif de Melun, par le biais d'une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal administratif, ou via l'application Télérecours citoyens. Délais d'introduction des recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel : recours

possible dans un délai de 31 jours calendaires à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, - Recours de plein contentieux : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/08/2024